

Aucune employée de maison n'est illégale

Keine Hausarbeiterin ist illegal

Nessuna collaboratrice domestica è illegale



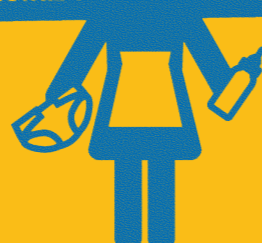
Un travail indispensable

Plus de 7000 employées de maison* travaillent à Genève sans avoir d'autorisation de séjour (appelées également «sans papiers»), elles lavent, nettoient, repassent, cuisinent, prennent soin de nos enfants et s'occupent des personnes âgées, malades et/ou dépendantes. Grâce à leur travail, de nombreuses personnes peuvent continuer à vivre à leur domicile et de nombreux ménages, notamment des parents, parviennent à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

Aucune employée de maison n'est illégale

Keine Hausarbeiterin ist illegal

Nessuna collaboratrice domestica è illegale



Un travail effectué majoritairement par des femmes migrantes sans-papiers

Dans ce secteur économique, le travail des suisses et des personnes migrantes ayant un permis ne parvient pas à combler l'ensemble des besoins des ménages privés. Alors, ce sont des personnes provenant principalement d'Amérique Latine et des Philippines qui effectuent ce travail. Comme ces migrantes sont de nationalité extra-européenne, la législation suisse ne leur permet pas d'obtenir des permis de séjour. Raison pour laquelle la campagne nationale «aucune employée de maison n'est illégale» a été lancée en mars 2013.

A Genève, on estime que plus de la moitié des personnes qui travaillent dans ce secteur n'ont pas d'autorisation de séjour.

Aucune employée de maison n'est illégale

Keine Hausarbeiterin ist illegal

Nessuna collaboratrice domestica è illegale



La demande de régularisation du gouvernement genevois

Conscient de la situation injuste et inacceptable vécue par les employées de maison et des importants besoins économiques et sociaux du canton, le gouvernement genevois avait, en 2005, demandé à la Berne fédérale 5000 permis pour des employées de maison.

Cette requête est restée lettre morte. Ainsi, la majorité des travailleuses/eurs d'un secteur économique continue d'être privée de droits sociaux importants. Nos autorités fédérales condamnent ces femmes migrantes à vivre dans l'illégalité, la peur, la précarité permanente et les exposent à des situations d'exploitation grave et d'abus en tout genre.

Aucune employée de maison n'est illégale

Keine Hausarbeiterin ist illegal

Nessuna collaboratrice domestica è illegale



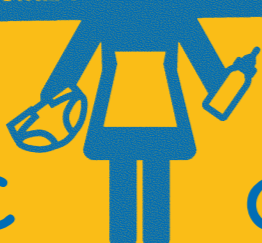
Des conditions de travail et de vie précaires

Aujourd'hui, la Suisse et Genève en particulier ont un besoin croissant d'employées de maison. Le vieillissement de la population, l'activité professionnelle des deux parents, l'insuffisance des infrastructures publiques (notamment les crèches et le maintien à domicile), les différentes formes de flexibilité exigée dans le monde du travail, ainsi que l'inégale répartition du travail domestique entre les hommes et les femmes en sont les principaux facteurs. Ces femmes migrantes sans statut légal effectuent un travail utile et indispensable, dans des conditions de vie et de travail qui ne sont pas dignes de la Suisse et d'une ville comme Genève, siège de nombreuses organisations internationales.

Aucune employée de maison n'est illégale

Keine Hausarbeiterin ist illegal

Nessuna collaboratrice domestica è illegale



L'hypocrisie de la situation

En effet, le secteur de l'économie domestique fonctionne en grande partie grâce aux employées de maison sans autorisation de séjour, alors que ces migrantes peuvent être condamnées pour séjour illicite. Par ailleurs, des ménages privés qui sont corrects avec les employées de maison (respect du droit du travail et déclaration des salaires aux assurances sociales) sont eux aussi sanctionnés pour avoir employé des personnes sans autorisation de séjour. Cette situation est totalement inadmissible et en porte-à-faux avec la demande de régularisation déposée en 2005.

Les organisations genevoises membres du comité de la campagne nationale «aucune employée de maison n'est illégale»:

Collectif de travailleuses et travailleurs sans statut légal (CTSSL)
Centre de Contact Suisses-Immigrés (CSSI)

Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève (CSSP)
Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs (SIT)